



Sommaire

Organisation Générale	2
Structures du sport universitaire	3
Le SUAPS	4
Les Installations	5
Informations	6
Le Sport dans vos Etudes	7
Département de sport de haut-niveau	9
P.I.S.E. (Projet d'Initiative Sportive des Etudiants)	10
Conditions Financières	11
SUAPS Parapente	14
Centre Universitaire Rugby Haut-Niveau	15
F. F. Sport U.	17
LEC-ASUL	19
Le Limoges Etudiants Club	20

ORGANISATION GÉNÉRALE

Trois secteurs concourent à l'organisation générale de la pratique des Activités Physiques et Sportives :

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) est un service commun de l'Université de Limoges pour tous les étudiants et personnels de l'Université et pour tous les membres de l'Éducation Nationale. Il propose des activités sportives à tous les niveaux de pratique (formation personnelle, pratique notée), hors compétition ;

La FFSportU (Fédération Française du Sport Universitaire) organise les compétitions universitaires à différents niveaux : départemental, académique, interacadémique, national et international...

Le LEC-ASUL, le Limoges Etudiants Club est le club sportif de l'Université. C'est auprès de sa section ASUL (Association Sportive de l'Université de Limoges) que les étudiants de l'Université souscrivent leur licence FFSU.

A noter

Le SUAPS a pour mission de :

- proposer une **pratique encadrée notée** (Option, Bonus, Unité d'Enseignement Libre) ;
- proposer une **pratique encadrée non notée** (formation personnelle) ;
- accueillir des **sportifs de haut niveau** gérés par le Département Sport de Haut Niveau (D.S.H.N) ;
- gérer les installations sportives universitaires.

C'est une équipe de 7 enseignants associés à 22 intervenants extérieurs qui propose ce panel d'Activités Physiques et Sportives (APS).

Assurance

Toutes les activités encadrées par le SUAPS (stages compris) sont couvertes en responsabilité civile.

S'agissant des dommages corporels, dont peuvent être victimes les pratiquants, tout accident fera l'objet d'une déclaration sous 48h, auprès de l'administration du SUAPS. Vous devez vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale et de votre carte de complémentaire santé.

Le remboursement des frais médicaux se fera en partie par votre centre de sécurité sociale et votre mutuelle. Le contrat d'assurance du SUAPS interviendra pour faire jouer toutes les garanties offertes au titre de l'assurance-dommages.

LES STRUCTURES

du Sport Universitaire à Limoges

SUAPS	LEC-ASUL	FFSU
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	Limoges Etudiants Club Association Sportive de l'Université de Limoges	Fédération Française du Sport Universitaire
Service commun de l'Université, le Service des sports gère les installations sportives universitaires, propose à tous les étudiants et au personnel de l'Université, une trentaine d'activités en initiation ou perfectionnement, des stages.	Section autonome du LEC général, l'ASUL rassemble les étudiants sportifs évoluant en compétitions. Affiliée à la FFSportU, elle gère ses licenciés et leur apporte un soutien logistique et financier lorsqu'ils vont représenter l'Université de Limoges dans les compétitions universitaires.	Le Comité Régional du Sport Universitaire (CRSportU) organise les compétitions sportives . La licence FF Sport U souscrite auprès de votre association sportive vous permettra de pratiquer tous les sports de compétition, à tous niveaux et pour tous les étudiants post-bac.



SUAPS

PRÉSENTATION

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
Campus La Borie - 185, avenue Albert Thomas - 87100 Limoges
Tél. 05 55 45 75 10
E.mail : suaps@unilim.fr - Site : www.unilim.fr/suaps

Président de l'Université :
Alain CELERIER

Administration du SUAPS

Directeur :
Bruno MARTIN

Secrétaire :
Nadège MR Y

Département Sport de haut-niveau :
Pascal LEBRAUD



Equipe pédagogique

Virginie CHARBONNIER
Christophe LAFON
Pascal LEBRAUD
Bruno MARTIN
Franck MORANGE
Geneviève MOUDELAUD
Lionel LASCOUX

Services Techniques

Ronald ALMA
Didier COURREGES
Robin GOUDAL
Nicolas VILLEGGER
Isabelle ROUMILHAC

LES INSTALLATIONS DU SUAPS



Complexe sportif couvert

• Gymnase G1 de type C

Sports collectifs, Structure Artificielle d'Escalade

• Gymnase G2 de type C

Sports collectifs, Athlétisme indoor : 2 couloirs, Espaces de sauts, Aire de Tir à l'Arc

• Salle de Gymnastique avec agrès

Agrès, Trampoline, Barres, Praticable, Saut de cheval...

• Salle de Danse

Revêtement plancher bois
Escalade : Pan inclinable et S.A.E.

• Dojo

2 surfaces de combat

• Salle de Tennis de Table

10 tables de Tennis de Table

• Salle de Musculation

Espace cardio
Espace renforcement musculaire
Espace musculation

• Salles de cours

Salle A et Salle B
(entre Dojo et Gymnase G2)
Tableau, borne WIFI, écran pour vidéo projection.

Equipement extérieur

• Stade d'Athlétisme

Piste de 400 m en tartan, espace sauts, espaces lancers... Éclairage
Vestiaires extérieurs

• Terrain de Rugby

Engazonné, éclairé
Vestiaires extérieurs

• Terrain stabilisé

Terrain de Football éclairé
Vestiaires extérieurs

• Courts de Tennis

6 courts de tennis (résine et gazon synthétique)

• Espaces cartographiés d'Orientation

Site Universitaire Campus La Borie
(Carte CO - 1/7500^e)
Site du Val de l'Aurence (Carte CO - 1/5000^e)

• Terrain de Beach-volley

Surface sable extérieure
Dernière bâtiment universitaire du CROUS - La Borie

SUAPS

Les installations municipales

• Piscine de Beau Blanc (ville de Limoges)

Plongée en piscine, baptême
Bassins : 25 m couvert / 6 couloirs ; bassin d'apprentissage

• Piscine de St-Lazare (ville de Limoges)

Bassin de 25 m / 4 couloirs

• Terrain de La Basse (ville de Limoges)

Rue Louis Amtrong - 87100 Limoges
Rugby

• Gymnase Petit Beaubreuil (Limoges - 87)

• Golf de St-Lazare (Limoges)

18 trous

• Gymnase Grancher (Guéret - 23)

• Stade de rugby Chassaing (Egletons - 19)

• Centre aquatique de Brive (Brive - 19)

Autres installations

• Piscine de Limosin (Lycée Limosin - Limoges)

Natation sportive, bassin de 25 m / 4 couloirs

• Terrains de Squash et de tennis

Texonnières (Couzeix)

• Gymnase d'Arsonval (lycée d'Arsonval - Brive)

• Gymnase Lycée Danton (Lycée technique Danton - Brive)

• Gymnase et stade Lycée Caraminot (Egletons - 19)

• Gymnase et terrain de rugby du Lycée René Cassin à Tulle (19)

• Ecole de danse de Guéret (23)

• Site Naturel Carrière de Montulat (87)

Plongée : carrière de 50 m de profondeur

• Fosse de Montluçon (03)

Plongée : fosse de 20 m de profondeur

• Pente École du Mas de Roche (87)

Pente école de 50 m de dénivelé permettant le vol intermédiaire en pente école avant les grands vols

• Sites de Vol Libre labellisés par la FFVL

Corrèze, Creuse, Lot, Cantal, Savoie, Haute-Savoie...

• Autres Sites Naturels d'Escalade

Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Dordogne...

• Centre Équestre des Vaseix (87)

Écurie, box, sellerie, carrières extérieures, manège couvert, obstacles...

• Les Écuries de Novert (19)

Écurie, box, stabulation, sellerie, manèges couverts, carrière, obstacles...

• L'Étrier Briviste (19)

Écurie, box, sellerie, carrières extérieures, manège couvert, obstacles...

INFORMATIONS

Ouverture des installations :

- Du lundi au vendredi 07h45 - 22h30
- Le samedi 09h30 - 18h30

Accueil / secrétariat :

- Le matin : du lundi au vendredi 8h30 - 12h00
- L'après-midi : 13h00 - 16h00 sauf le jeudi : 13h00 - 18h00

A compter du 28 août 2017

Infos de rentrée

Les enseignants du SUAPS sont présents sur les réunions de rentrée organisées par les composantes de l'université et sont à votre disposition pour tous renseignements.

Inscriptions aux activités sportives :

Pour participer aux activités du SUAPS vous devez vous pré-inscrire par Internet : <https://community-suaps.unilim.fr>. L'inscription sera validée par l'enseignant lors de votre première séance. Date d'ouverture des inscriptions :

- pour le 1^{er} semestre : à partir du 7 septembre 2017 - 19h00
- pour le 2^{ème} semestre : à partir du 11 janvier 2018 - 19h00

Informations hebdomadaires

Affichage au complexe sportif de La Borie

Consultez le **site internet** du SUAPS : www.unilim.fr/suaps

2 bornes WIFI au sein des installations sportives du **SUAPS** vous permettent de vous connecter à internet.

REPRISE DES ACTIVITES
Le 11 septembre 2017



LE SPORT DANS VOS ÉTUDES

Règlement de l'intégration des pratiques sportives aux cursus universitaires pour l'année 2017-2018 : Unité d'Enseignement, option ou bonus.

Les étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Limoges peuvent bénéficier, dans les conditions fixées par le présent règlement et le règlement de leur établissement d'accueil, d'une notation dans le cadre d'une UE, d'une option ou d'un bonus.

La prise en compte de la pratique sportive varie suivant les composantes de l'Université (Sciences, Droit et Sciences Economiques, Pharmacie,...) et Ecoles (ENSCI-ENSIL).

Article 1 - Notation

Le SUAPS est seul habilité à évaluer les pratiques sportives autorisées (liste arrêtée en début d'année universitaire) et à attribuer les notes.

Article 2 - Modalités d'inscription

Les étudiants désireux de bénéficier du dispositif d'évaluation des pratiques sportives intégrées sont tenus de se conformer aux formalités suivantes : compte-tenu de la semestrialisation, de la capacité d'accueil, limitée dans certaines activités (sécurité...), les étudiants sont tenus de respecter, impérativement, la procédure d'inscription qui comprend deux étapes :

1° - une inscription par internet (<https://community-suaps.unilim.fr>) confirmée auprès de l'enseignant concerné, responsable de l'activité, en début de semestre ; l'étudiant doit se munir d'une photocopie de son certificat de scolarité en cours de validité.

2° - une inscription « pédagogique » auprès de sa composante (exemple : Faculté des Sciences et Techniques).

N.B. : un étudiant inscrit au 1^{er} semestre peut, en fonction de son cursus et des modalités d'inscription propres à chaque composante, poursuivre son activité au 2^e semestre en se réinscrivant selon le même protocole qu'au 1^{er} semestre.

Les étudiants qui ne se seront pas conformés strictement à ces dispositions ne pourront prétendre à une prise en compte de leur activité, même à posteriori.

Article 3 - Evaluation pédagogique

Pour être évalué un étudiant doit être assidu : 10 séances « pratique » pour une évaluation au semestre et 15 séances pour une évaluation à l'année. En cas d'indisponibilité, il est indispensable de fournir à l'enseignant responsable de la discipline sportive pratiquée un certificat médical notifiant la période d'incapacité physique.

Article 4 - Transmission des évaluations et prise en compte par les jurys des composantes

Le secrétariat du SUAPS transmet les notes, aux services de scolarité des composantes et écoles concernées, avant les délibérations de jurys.

Les résultats définitifs ne sont acquis qu'à l'issue de celles-ci et ne peuvent être transmis que par les composantes et écoles.

Article 5

Le règlement peut être modifié sur proposition du Conseil de Gestion du SUAPS et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université de Limoges.

Article 6

Le présent règlement prend effet à compter du 1^{er} septembre 2017.





DÉPARTEMENT HAUT NIVEAU

Vous êtes,

- **inscrits sur les listes ministérielles** du Ministère de la Jeunesse et des **Sports comme sportif de haut niveau** (Élite, Senior, Jeune, Espoirs, Partenaires d'entraînement, juge-arbitre),
- **joueurs ou joueuses sous convention de formation avec une structure agréée** (Centres de formation, pôles ...)
- **joueuses conventionnées avec le CERU** (Centre d'Entraînement Rugby Universitaire)

Vous pouvez bénéficier des dispositions de la loi du 16 juillet 1984 modifiée pour les sportifs de haut niveau :

- Suivi des études, tutorat, aménagement du cursus
- Aménagement du calendrier des examens
- Hébergement prioritaire en résidence universitaire
- Soutien, rattrapage, amélioration diététique possible
- Séances de préparation physique et musculation (mardi et jeudi de 12h à 14h).

Afin d'assurer un suivi efficace le plus adapté répondant à vos besoins et attentes, il est important de vous faire connaître dès la rentrée, directement dès votre inscription à l'université et de nous contacter.

Pour tous renseignements :

Pascal LEBRAUD - E-mail : pascal.lebraud@unilim.fr

Tel : 06 08 33 51 58



P.I.S.E.

PROJET D'INITIATIVE

SPORTIVE DES ÉTUDIANTS

Vous êtes étudiant au sein d'une association loi 1901 et avez un projet innovant à mettre en place cette année :

Le SUAPS peut être votre partenaire !

Pour :

- l'organisation d'une manifestation sportive compétitive ou non compétitive,
- la participation à une grande compétition en France ou à l'étranger.

Le SUAPS peut vous aider sous la forme de : conseils, relations, logistique, prêt de matériels, aide financière...

Un dossier argumenté, accompagné d'un budget prévisionnel équilibré, devra être déposé auprès de l'administration du SUAPS avant le **24 novembre 2017**.

Les porteurs de projet seront convoqués pour la présentation de leur dossier devant la commission pédagogique du SUAPS.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature au projet PISE sur le site internet du SUAPS.



CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour pratiquer une ou plusieurs APS, profiter des installations sportives, vous devez **vous inscrire et vous acquitter du paiement du droit sportif** :

- soit le « **Pass'SUAPS** » : accès aux cours du SUAPS et aux installations (étudiants Université de Limoges)
- soit le « **pack-sport** » : accès aux cours du SUAPS et aux installations + licence compétition FFSportU (étudiants Université de Limoges)
- soit la « **Carte de membre** » : accès aux cours du SUAPS et aux installations (étudiants hors Université de Limoges + personnels)

TARIFS APPLICABLES À LA RENTRÉE 2017-2018

PUBLICS	POUR ACCÉDER AUX ACTIVITÉS ENCADRÉES ET AUX INSTALLATIONS	TITRE	TARIF/ ANNÉE
ÉTUDIANTS Université de Limoges	Paiement du PASS' SUAPS auprès du service de scolarité de votre établissement.	PASS' SUAPS	15 €
ÉTUDIANTS Université de Limoges	Paiement du PACK-SPORT (Pass'SUAPS + licence FFSportU) auprès du service de scolarité de votre établissement.	PACK-SPORT	40 €
ÉTUDIANTS Hors Université de Limoges	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	35 €
PERSONNELS Université de Limoges + Membre de l'A.S.C.P.U.L	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS. <i>Remarque : La tarification correspondante s'applique aux personnels à jour de leur cotisation annuelle auprès de l'Association Sociale et Culturelle des Personnels de l'Université de Limoges (A.S.C.P.U.L). La carte d'adhérent devra être fournie par le titulaire.</i>	Carte de Membre*	60 €
PERSONNELS Université de Limoges - Non membre de l'A.S.C.P.U.L	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	70 €
PERSONNELS Éducation Nationale Hors Université de Limoges	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	88 €

* Le paiement du titre de participation « **CARTE DE MEMBRE** » est à réaliser, auprès de l'administration du SUAPS (185, avenue Albert Thomas - Campus La Borie - 87100 LIMOGES), par chèque bancaire à l'ordre de « **l'Agent comptable de l'Université de Limoges** ».

Pour les activités à surcoût (stages, activités avec encadrement extérieur) le paiement d'une cotisation supplémentaire est à effectuer selon un tarif voté par le Conseil de Gestion du SUAPS et par le Conseil d'Administration de l'Université :

TARIFICATIONS APPLICABLES AUX AYANTS DROITS - 2017/2018 - ACCES AUX STAGES & COURS

DISCIPLINE	FORMULE	Lieu	Etudiant	Personnel + Auditeur libre	Responsable
EQUITATION	Cours au semestre	Limoges / Brive	104,00 €	156,00 €	Bruno MARTIN
PLONGÉE	Stage 2 jours (S1)	Banyuls	140,00 €	210,00 €	Franck MORANGE
	Stage 4 jours (S2)	Rosas	240,00 €	360,00 €	
	Cours à l'année	Limoges	40,00 €	60,00 €	
SKI	Stage 6 jours	Les Deux Alpes	340,00 €	510,00 €	Christophe LAFON / Franck MORANGE
VOILE	Stage 5 jours	Lorient	140,00 €	210,00 €	Franck MORANGE
	Stage 2 jours	La Rochelle	83,00 €	125,00 €	
PARAPENTE	Stage 4 jours	Puy Mary	135,00 €	202,00 €	Christophe LAFON
	Stage Pilotage 4 jours	Annecy	280,00 €	420,00 €	
	Stage Cross 5 jours	Megève	230,00 €	345,00 €	
	Stage Pilotage 4 jours	Dune du Pyla	170,00 €	255,00 €	
ESCALADE	Passeport	Limoges	10,00 €	15,00 €	Bruno MARTIN
	Stage 2 jours	Le Céou	40,00 €	60,00 €	
TRAIL RANDO	Stage 3 jours	Le Puy en Velay	75,00 €	112,50 €	Virginie CHARBONNIER
KITESURF	Stage 2 jours	Lacanau	180,00 €	270,00 €	Christophe LAFON

SUAPS
Campus La Borie
185, avenue Albert Thomas
87100 LIMOGES





PARAPENTE LIMOGES

L'activité Parapente proposée au sein de l'École Française de Vol Libre « SUAPS Parapente Limoges », vous donne la possibilité de **préparer et valider des niveaux de Brevets** (Brevet Initial, Brevet de Pilote et Brevet de Pilote Confirmé en Parapente) permettant de valider des compétences acquises dans l'activité.

Les séances ont lieu les jeudis, vendredis et samedis après-midi. Les inscriptions s'effectuent auprès de l'enseignant responsable.

IMPORTANT : En fonction des conditions météorologiques et aérologiques, les séances pratiques seront remplacées par des **cours théoriques en salle** : **La Borie – Salle B, les Jeudis de 14h00 à 17h00**. Ces séances théoriques permettront d'aborder toutes les notions et connaissances indispensables à la bonne pratique de l'activité dans son environnement en France.

Stages organisés : « grands vols », « vol performant », « vol cross », « pilotage ».

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec **Christophe LAFON**, *Directeur Technique de l'École « SUAPS Parapente » de l'Université de Limoges* : christophe.lafon@unilim.fr - 06 42 23 68 67

PÉRIODE DES STAGES

- **Stage Dune du Pyla** : avril/mai 2018
- **Stage grand vol Cantal** : mai 2018
- **Stage pilotage Lac d'Annecy** : juin 2018
- **Stage Cross'Alpes Megève** : juin 2018

Les stages sont susceptibles d'être reportés sur l'année universitaire en fonction des conditions météorologiques.





CENTRE ENTRAÎNEMENT RUGBY UNIVERSITAIRE (CERU)

Le Centre d'Entraînement Rugby Universitaire (C.E.R.U.), au sein du SUAPS de Limoges fonctionne de mi-septembre à fin-juin de chaque année universitaire. Sous la responsabilité de **Pascal LEBRAUD** (enseignant au SUAPS – rugby féminin et masculin), il permet à ces sportifs de trouver un cadre d'entraînement individualisé et de préparer les grandes échéances sportives universitaires dans la discipline.

■ FORMATIONS FEDERALES

(Educateur Ecole de Rugby, Entraîneur Jeune)

Jeudi 18h00 - 21h00 Limoges / La Borie
(Prendre contact avec Pascal LEBRAUD
au 06 08 33 51 58)

■ ENTRAÎNEMENTS

Lundi 18h00 - 20h00 Limoges / La Borie
*Entraînement collectif garçons
Tactique, technique individuelle et jeu au poste*

Mardi 18h15 - 20h15 Limoges / La Borie
*Entraînement collectif filles
Tactique, technique individuelle et jeu au poste*

■ PREPARATION PHYSIQUE - MUSCULATION

Mardi 12h00-14h00 Limoges / La Borie

Jeudi 12h00-14h00 Limoges / La Borie
Programme individualisé à l'inter saison.



FÊTE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Jeudi 28 septembre 2017

Manifestation gratuite ouverte aux étudiants et personnels de l'Université. La fête du sport s'inscrit dans le cadre de l'intégration des nouveaux étudiants.

Repas à partir de 11h00.

TOURNOIS et DECOUVERTE d'ACTIVITES à partir de 13h15.

Programme détaillé et modalités d'inscription disponibles dès la rentrée.





F.F. SPORT U

COMITÉ RÉGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE LIMOGES / LIMOUSIN

Il organise les compétitions sportives pour les étudiants licenciés FF Sport U dans le cadre des championnats universitaires officiels (licence FFSU : voir page suivante).

Direction : Pierre GASTEL
Assistant : Benoît CRAS

Quel que soit votre niveau, participez à ces compétitions où la motivation sportive s'associe à l'esprit de convivialité et à l'ambiance de fête propre aux universitaires.

En début d'année universitaire :

- pour les sports collectifs, (futsal, foot 7, rugby 15 et 7, basket, hand, volley, ultimate) constituez vos équipes librement ou venez compléter celles des autres. Si vous jouez au moins au niveau régional, faites-vous connaître afin d'intégrer les équipes qui représentent l'université aux championnats de France U.
- Pour les sports individuels, venez nous rencontrer au gymnase de La Borie afin de connaître les spécificités de votre discipline en universitaire. Vous pouvez consulter la liste des sports sur le site national www.sport-u.com
- Pour certains sports non proposés par le SUAPS (escrime, athlétisme ...) le CRSU organise des entraînements, consultez-nous pour plus de renseignements.



LICENCE FF SPORT U

**60 SPORTS TOUS NIVEAUX
MASCULIN, MIXTE, FÉMININ**

Il vous faut :

- Avoir souscrit un pack sport lors de votre inscription à l'université OU avoir réglé la cotisation de 35 €
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports en compétition OU présenter une licence club 2017/2018
- Présenter votre carte d'étudiant
- Remplir la fiche de renseignements au bureau ou la télécharger sur sport-u-limoges.com

Gymnase de La Borie

**Campus La Borie, 185, avenue Albert Thomas, 87100 LIMOGES
Tél. 05 55 77 43 20**

E-mail : crsulimoges@gmail.com

Site web : www.sport-u-limoges.com

Dirigeants sportifs universitaires/Arbitres universitaires

Arbitres débutants et confirmés, prenez contact avec le Comité Régional pour encadrer les matchs contre rémunération. Participer à la vie associative de votre école ou de votre faculté en devenant capitaine d'équipe et jeune dirigeant universitaire.

Initiatives Etudiantes

Vous voulez participer à la vie sportive étudiante de l'Université. Vous pouvez nous aider à organiser des événements sportifs... Contactez nous !



LEC-ASUL

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

Secrétariat – Accueil – Licences : Sandra PAPOT

- La section ASUL du Limoges Etudiants Club assure :
 - la planification et l'organisation des déplacements,
 - une aide financièrepour les compétitions des étudiants de l'Université de Limoges, en partenariat avec le CRSportU.

Les licenciés de l'ASUL participent aux différents championnats d'académie, inter régionaux et de France. Des sélections sont possibles en équipes de France universitaires : rencontres internationales et championnats du monde universitaires par spécialité tous les deux ans.

- Le LEC ASUL vous invite à vous impliquer dans l'organisation et le fonctionnement des activités.

LICENCE 2017/2018 : 35 € ou

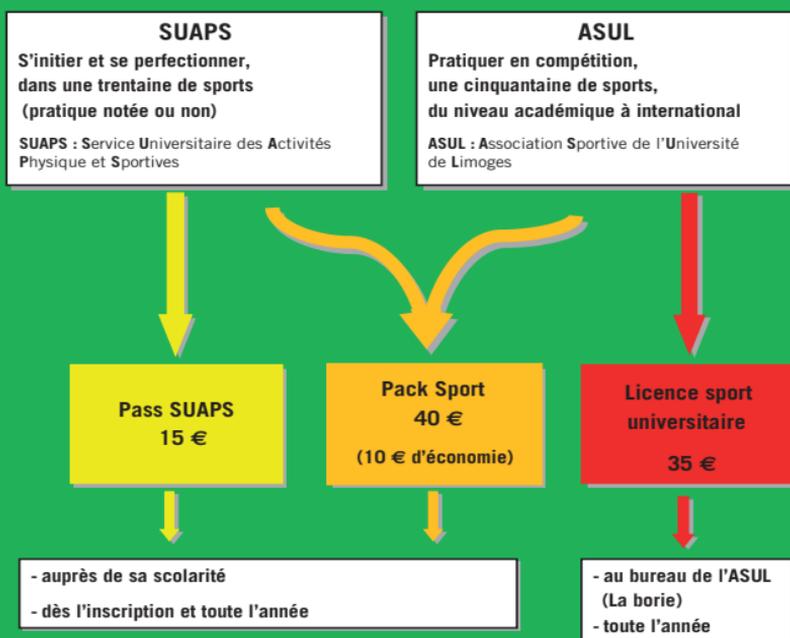
PACK SPORT 2017/2018 : 40 € (licence ASUL + PASS SUAPS)

Inscription pour la licence seule (35 €) au complexe sportif universitaire de La Borie : Campus La Borie – 185 avenue Albert Thomas – 87100 Limoges (bureau LEC ASUL)

Association Sportive de l'Université de Limoges

Tél. : 05 87 50 68 88 - E-mail : asu@unilim.fr

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ



Attention, l'étudiant n'ayant pris que le Pass SUAPS, PUIS souhaitant pratiquer en compétition devra se licencier à l'ASUL plein tarif, et ne pourra plus bénéficier du Pack sport.

LEC LIMOGES ÉTUDIANTS CLUB



CRÉÉ EN 1919 PAR DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE (ÉQUIPE DE RUGBY), LE **LEC**, CLUB UNIVERSITAIRE, FÉDÈRE 12 ASSOCIATIONS SPORTIVES AVEC PLUS DE 1200 LICENCIÉS.

LE **LEC** EST AFFILIÉ À L'**UNCU** (UNION NATIONALE DES CLUBS UNIVERSITAIRES). LE **LEC** EST OUVERT À TOUTE PERSONNE DE LA CATÉGORIE POUSSIN(E) À VÉTÉRANT(E), ÉTUDIANTE OU NON ÉTUDIANTE (SAUF **ASUL**).

LEC ATHLETISME

Affilié à la F.F.A. et à l'U.F.O.L.E.P.

Nombre de licenciés : 109

Président : Olivier LE TARRASTI

LEC ESCALADE

Affilié à la F.F.M.E.

Nombre de licenciés : 91

Président : Arthur BERNARD

LEC NAGINATA

Affilié à la F.F.J.D.A.

Nombre de licenciés : 8

Président : Guillaume SIMON

LEC KENDO

Affilié à la F.F.J.D.A.

Nombre de licenciés : 47

Présidente : Marie-Josèphe SICARD

LEC RUGBY masculin

Affilié à la F.F.R.

Nombre de licenciés : 68

Président : Patrick LAFFARGUE

LEC T.V.L. VOL LIBRE

Affilié à la F.F.V.L.

Nombre de licenciés : 35

Président : Thierry
CHANTERAUD

LEC VOLLEY (loisirs)

Affilié à l'UNCU

Nombre de licenciés : 13

Président : Claude FRAY

LEC SAVATE

boxe française

Affilié à la F.F.S.B.F. & D.A.

Nombre de licenciés : 77

Président : Didier FRUGIER

LEC ULTIMATE

Affilié à la F.F.D.F.

Nombre de licenciés : 13

Président : Cédric JAOL

LEC ECHIQUIER

DU LIMOUSIN

Affilié à la F.F.E.

Nombre de licenciés : 101

Président : Stéphane TCHEFRANOFF

LEC BASKET-BALL

Affilié à la F.F.B.B.

Nombre de licenciés : 73

Co-Présidents : Michel POUJOL
et Mireille MANARANCHE

LEC ASUL

Affilié à la FFSportU

Nombre de licenciés : 497

Président : Franck MORANGE

Contact : Sandra PAPOT

Tél. 05 87 50 68 88

E-mail : lec@unilim.fr

www.unilim.fr/lec